

VILLE DE BOIS-GUILLAUME
CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE
DELIBERATION N°2025_065

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le

- 8 OCT. 2025

ID : 076-217601087-20251002-2025_065-DE

VILLE DE BOIS-GUILLAUME (SEINE-MARITIME)

CONSEIL MUNICIPAL
2 OCTOBRE 2025



Date de la convocation : 26/09/2025

Date d'affichage : 26/09/2025

Conseillers en exercice : 33

Conseillers présents régulièrement convoqués : 24

Représentés régulièrement convoqués : 8

Absents : 1

Présents régulièrement convoqués : Mmes et MM.

Théo PEREZ, Philippe Emmanuel CAILLÉ, Mélanie VAUCHEL, Patricia RENAULT, Jérôme ROBERT, Margaux VANTHOURNOUT, Aurélien BEHENGARAY, Marie MABILLE, Hervé ADEUX, Christine LEROY, Grégory DEREN, Basile BERNARD, Hélène SOLER, Jean-Marie LÉGUILLON, Gaëlle RICHET, Grégoire POUPON, Vincent BOURGES, Bruno COLESSE, Catherine GENDRE, Nicole BERCES, Gildas QUÉRÉ, Philippe COUVREUR, Isabelle SAINT BONNET, Frédéric ABRAHAM

Absents excusés régulièrement convoqués :

M Michel PHILIPPE pouvoir à M Jérôme ROBERT, Mme Isabelle HERBERT pouvoir à Mme Patricia RENAULT, M Stéphane BERTOLETTI pouvoir à M Aurélien BEHENGARAY, Mme Claire PEREZ pouvoir à M Basile BERNARD, Mme Marie-Laure PATOUX pouvoir à Mme Marie MABILLE, Mme Marie-Françoise GUGUIN pouvoir à Mme Nicole BERCES, Mme Marie-Josèphe LEROUX-SOSTÈNES pouvoir à M Gildas QUÉRÉ, M Lionel ANSELMO pouvoir à M Frédéric ABRAHAM

Secrétaire de séance : M Grégoire POUPON

15 - OBJET : TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CHU - OUVERTURE DU VERGER A TITRE GRACIEUX – SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE - AUTORISATION

Rapporteur : Marie MABILLE au nom du Conseil de la Municipalité

2025_065

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la volonté de la commune de sensibiliser chaque année ses habitants à l'environnement dans le cadre de la semaine européenne du développement durable qui cette année se déroulera à Bois-Guillaume du 27 septembre au 8 octobre 2025,

VILLE DE BOIS-GUILLAUME
CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE
DELIBERATION N°2025_065

Envoyé en préfecture le 07/10/2025
Reçu en préfecture le 07/10/2025
Publié le **8 OCT. 2025**
ID : 076-217601087-20251002-2025_065-DE

Considérant la possibilité donnée à tous les Bois-Guillaumais, par le centre hospitalier universitaire (CHU), d'accéder à son verger et la volonté d'encadrer cette action avec la Mairie, lors d'une journée dédiée le 4 octobre 2025 grâce à une convention de mise à disposition gratuite en annexe,

Considérant la volonté de la commune de sensibiliser les habitants à l'intérêt et à la préservation de ces espaces agricoles et naturels,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le principe d'encadrer l'organisation de cette journée offerte aux Bois-Guillaumais dans le cadre de la semaine européenne du développement durable par une convention d'organisation et de mise à disposition gratuite du verger (en annexe),

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

1 absent : Karen YVAN

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte la présente délibération sur la base du vote auquel il est procédé :

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait certifié conforme,

le Maire,



Théo PEREZ

Document signé électroniquement

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr